

Agent de stérilisation un nouveau métier avec CFC

Frédy Cavin

Responsable stérilisation CHUV – Lausanne

Président SSSH / SGSV

Introduction

■ Autrefois

■ Qui travaillait en stérilisation ?

- Personnes qui ne pouvaient plus travailler dans les autres services de l'hôpital
- Personnes sans ou peu de formation de base

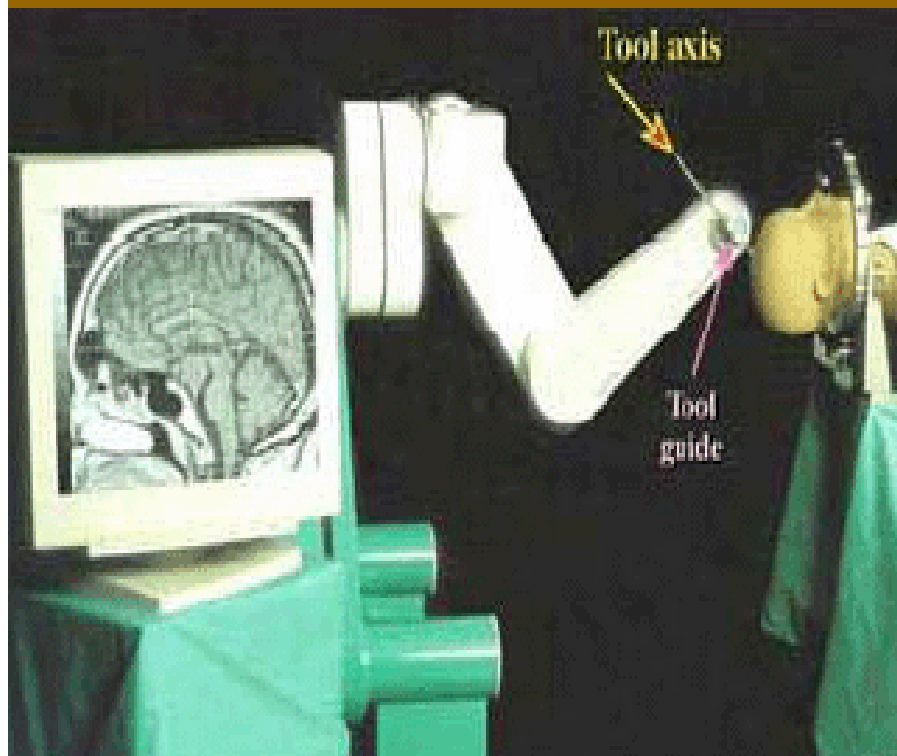
■ Quel travail ?

- Production en série comme les compresses
- Instruments classiques simples



Introduction

- Aujourd'hui
 - Quel travail ?
 - Instruments de plus en plus complexes



Formation

- En collaboration avec H+
 - Assistant technique en stérilisation
 - Niveau 1 – 2 – 3
- Suisse alémanique : 1996
- Suisse romande : 1999
- Suisse italienne : 2007
- Majorité du personnel travaillant en stérilisation a fait la formation niveau 1



Die Spitäler der Schweiz.
Les Hôpitaux de Suisse.
Gli Ospedali Svizzeri.

Utilisation de techniques nouvelles

- Exemples
 - Dosage des restes de protéines sur les instruments



HY-RiSE® **Certainement plus de propreté!**
Colour Hygiene Test Strip

- Beaucoup plus sensible que le contrôle visuel
- Maniement simple
- Résultat incontestable après 5 minutes
- Ne nécessite aucun appareil
- Découvre des restes d'aliments ainsi que des bactéries
- Tout ce dont vous avez besoin en format de poche
- **HY-RiSE® découvre le danger invisible!**

No d'article 131200.0001
prix catalogue CHF 128.-
prix secoué CHF 99.-*

commandez en ligne
www.ywv.com

Test-Kit für die Proteinbestimmung
zur Reinigungskontrolle chirurgischer
Instrumente
hergestellt von E. Merck KGaA, Darmstadt

Test-Kit for Protein detection
for monitoring cleanliness with surgical
instrument
manufactured by E. Merck KGaA, Darmstadt

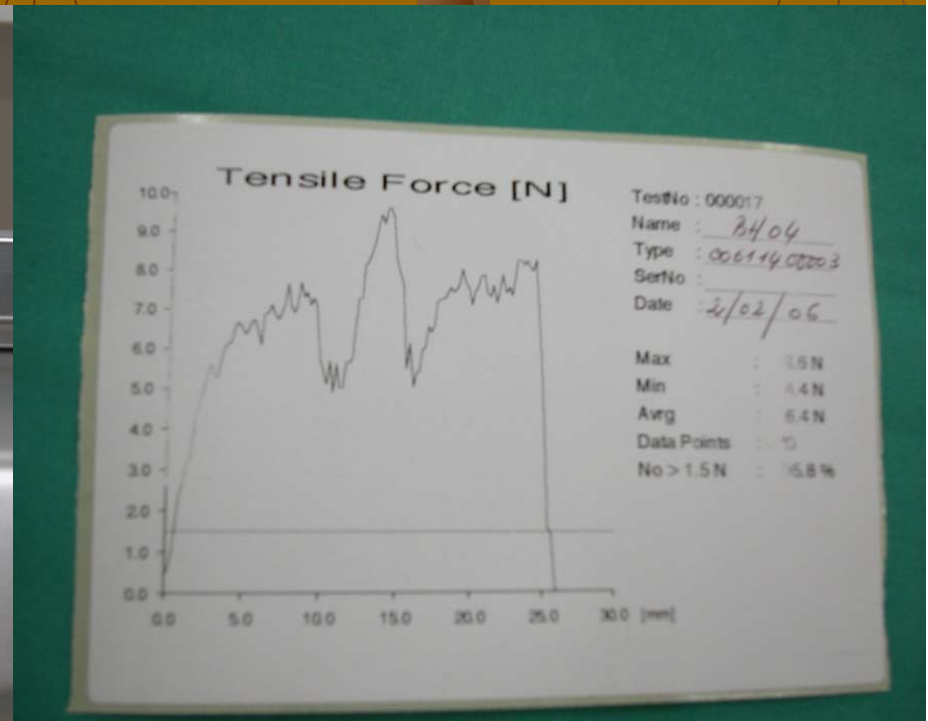
Miele
PROFESSIONAL

E.91183.0090/01-6000127907 (01.307-1)

Reizend
Irritant
Irritante

Utilisation de techniques nouvelles

- Contrôles des résistances des emballages



Utilisation de techniques nouvelles

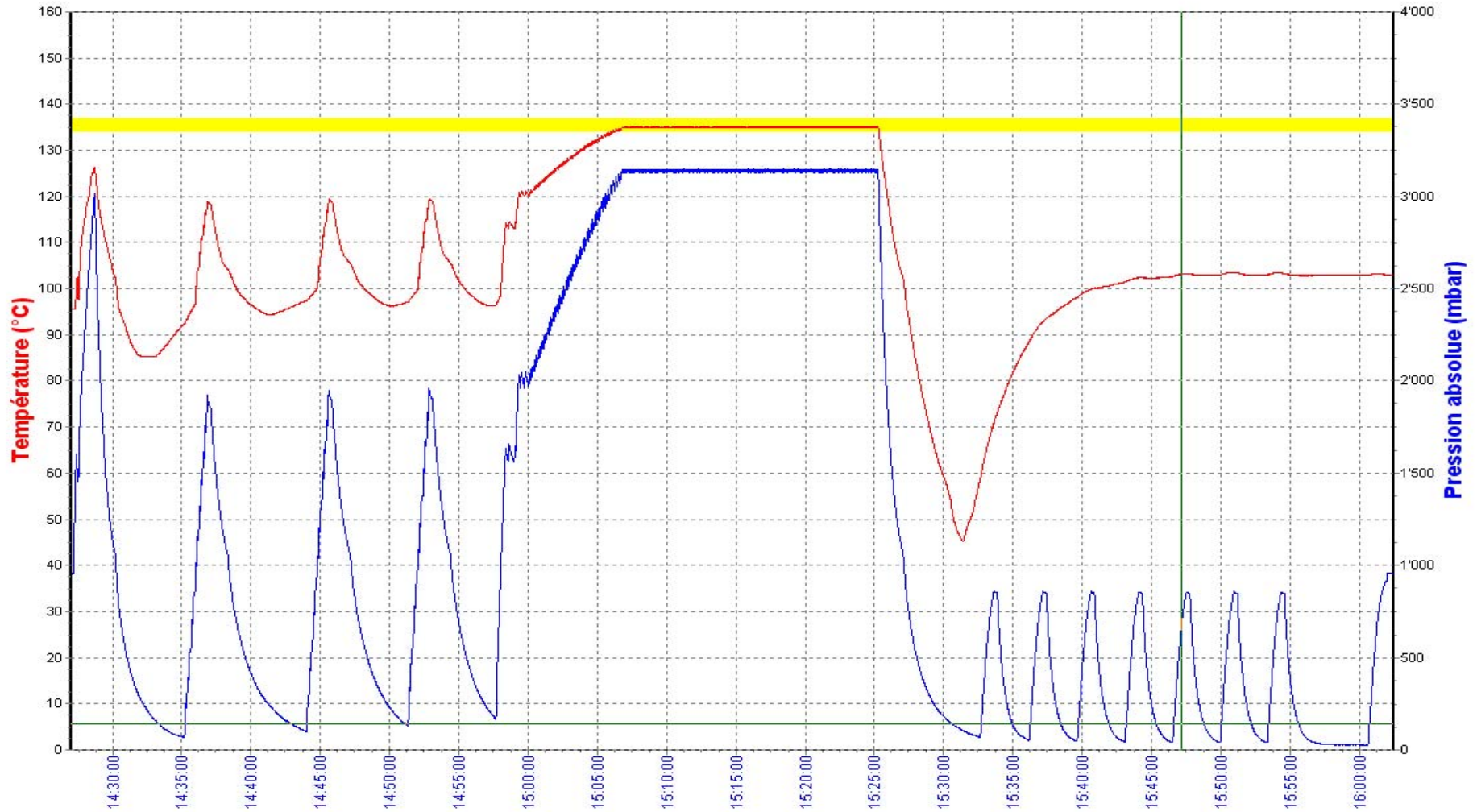
- Utilisation de microscope pour le contrôle des instruments



Utilisation de techniques nouvelles

- Utilisation de sondes embarquées et d'outils informatiques pour les contrôles des laveurs-désinfecteurs et des stérilisateurs





Info. générales		Détails	Plateau
Cycle	Programme		
918	Instruments en containers		
Date	Heure début	Heure fin	Durée
26/07/2005	14:27:01	16:02:29	01:35:28
Fin			
34 Fin du programme solides.			

Annul. Zoom

Cycle en cours

Imprimer

Cycle

Aperçu

但し、クロイツフェルト・ヤコブ病に罹患している、あるいはその疑いがある患者の手術を行った場合は、厚生労働省が医療機器の消毒法として挙げている以下の条件で滅菌すること。

▶第1選択

方法・使用薬剤	温度	滅菌時間
3% SDS (ドデシル硫酸ナトリウム)	100℃	5分

▶第2選択

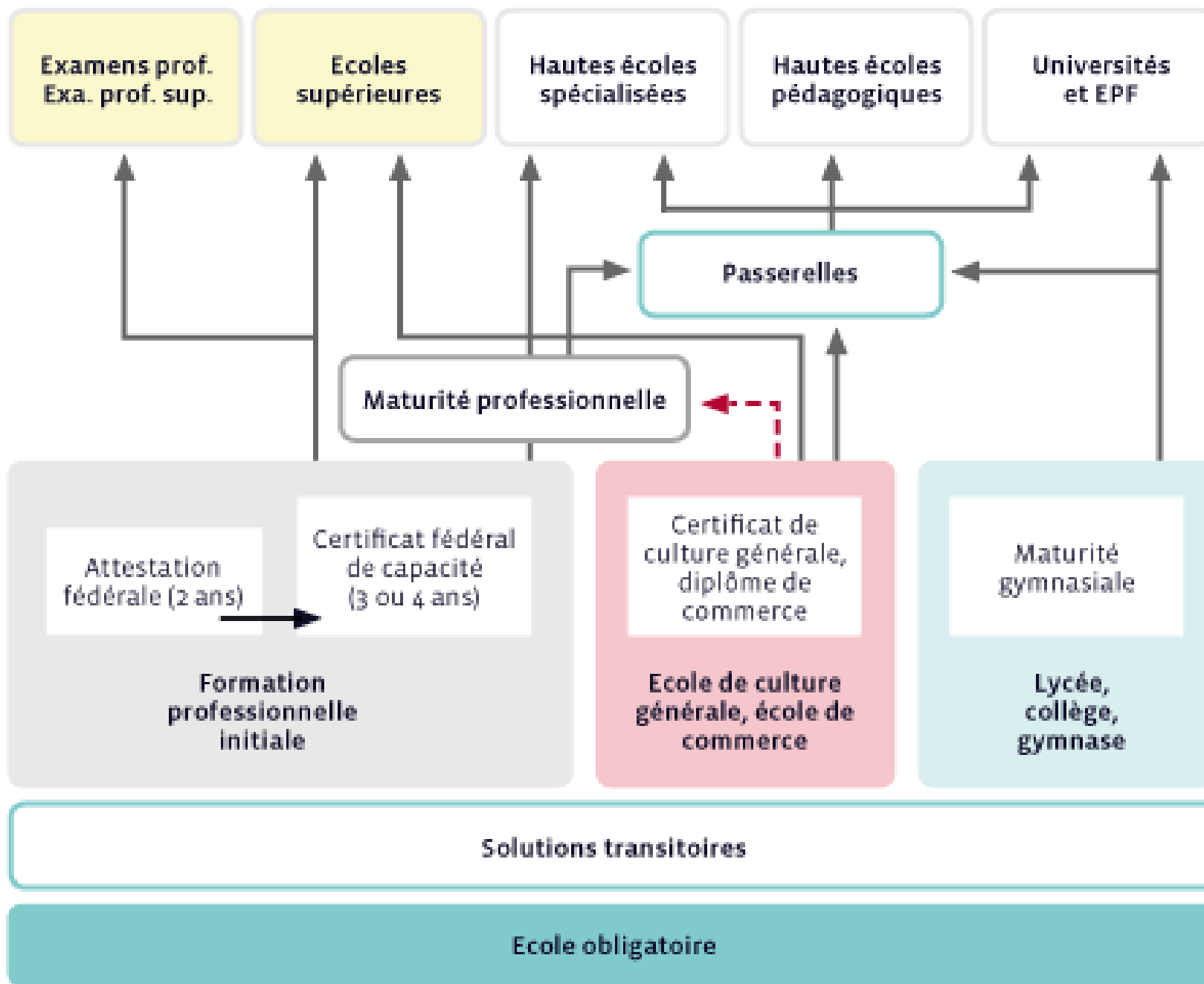
方法	温度	滅菌時間
高圧蒸気滅菌	132℃	1時間

・ 錆を防ぐために以下のことを守ること。

- 1) 使用後は直ちに清水で洗浄を行うこと。
- 2) 酸やアルカリの強い洗剤は避け、必ず医療用の中性洗剤を使用すること。
- 3) 洗浄後は直ちに乾燥させ、出来れば乾いた布で再度拭き取ること。
- 4) 汚れが残った状態で滅菌・消毒を行わないこと。

Pourquoi faire plus ?

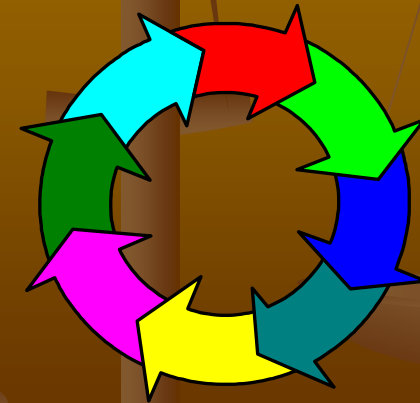
- Reconnaître le travail réalisé
 - Accroître le niveau de compétences
 - Sécurité
- 
- Exemple
 - Réparation d'une voiture = mécanicien sur automobile
 - Matériel chirurgical = personnel sans formation de base !!!



-----> Uniquement maturité professionnelle commerciale

Quelles pistes choisir ?

- Formation en 3 ans avec CFC
- Chez un maître d'apprentissage
- Cours dans une école spécialisée
 - 1 – 2 jours par semaine
 - Connaissances générales
 - Langue de la région, mathématiques, physique, chimie, bureautique, etc.
 - Connaissances spécifiques
 - Toutes les étapes du retraitement
 - Instruments
 - Etc.



Que faire ?

- Prise de position de la SSSH
- Prospection dans d'autres domaines
 - Industrie pharmaceutique, laboratoires, etc.
- Préparation de l'ordonnance de formation initiale d'agent de stérilisation



Ordonnance sur la formation professionnelle initiale

**d'assistante en pharmacie/assistant en pharmacie¹
avec certificat fédéral de capacité (CFC)**

du 14 décembre 2006

**70610 Assistante en pharmacie CFC/Assistant en pharmacie CFC
Pharma-Assistentin EFZ/Pharma-Assistent EFZ
Assistente di farmacia AFC**

*L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT),
en accord avec le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO),*

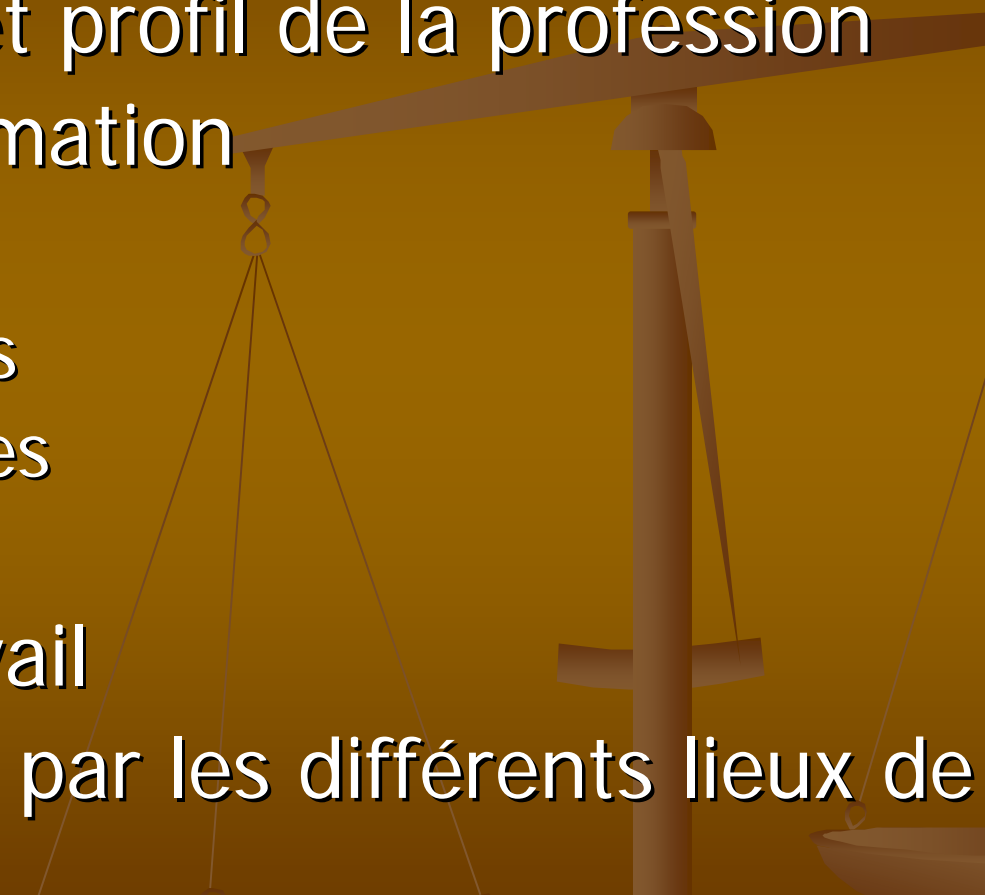
vu l'art. 19 de la loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle (LFP_r)²,

vu l'art. 12 de l'ordonnance correspondante du 19 novembre 2003 (OFPr)³,

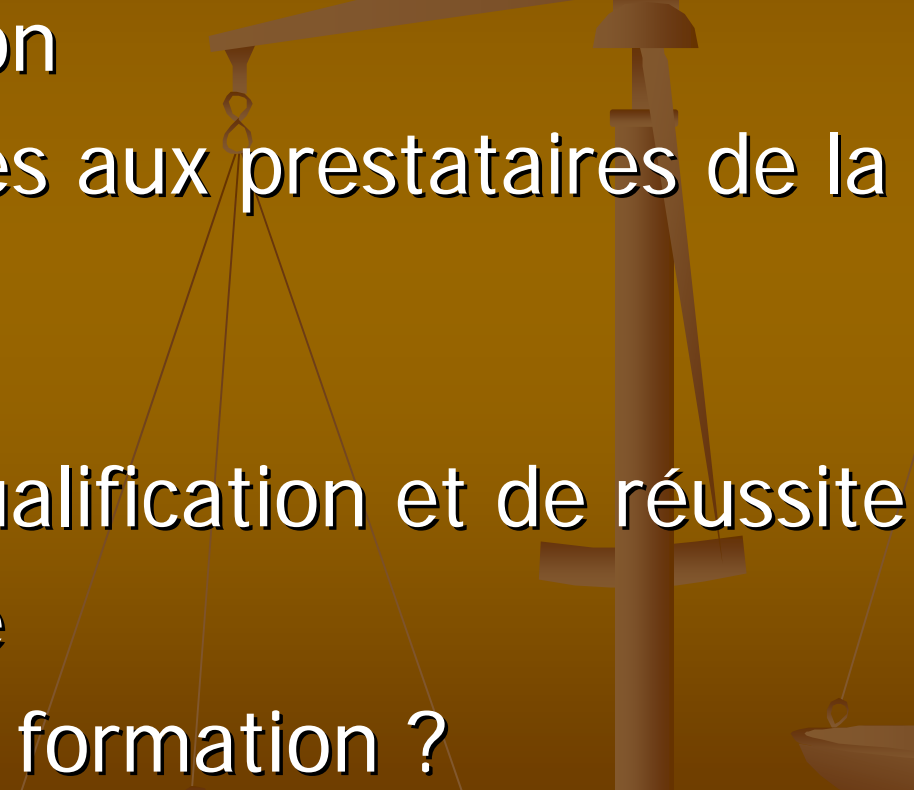
vu l'art. 50 de l'ordonnance 1 du 10 mai 2000 relative à la loi sur le travail (OLT 1)⁴,

arrête:

Contenu de l'ordonnance (1)

- Dénomination et profil de la profession
 - Durée de la formation
 - Compétences
 - Professionnelles
 - Méthodologiques
 - Sociales
 - Sécurité au travail
 - Parts assumées par les différents lieux de formation
- 

Contenu de l'ordonnance (2)

- Plan de formation
 - Exigences posées aux prestataires de la formation
 - Niveau 3 ?
 - Procédure de qualification et de réussite
 - Certificat et titre
 - Qui supervise la formation ?
- 

Plan de formation

PLAN DE FORMATION RELATIF À L'ORDONNANCE SUR LA
FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE

Assistante en pharmacie CFC/Assistant en pharmacie CFC

Pharma-Assistentin EFZ/Pharma-Assistent EFZ

Assistente di farmacia AFC/ Assistente di farmacia AFC



CONTENU

PAGE

1. Partie A: Profil de compétences	2
2. Partie B: Structure curriculaire	51
3. Partie C: Procédure de qualification	54
4. Partie D: Organisation, répartition et durée des cours interentreprises	58
5. Approbation et entrée en vigueur	60
6. Annexe: Liste des documents relatifs à la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale	61



Compétence 1: **COMPORTEMENT EN ÉQUIPE**

L'assistant/l'assistante en pharmacie fait preuve d'esprit d'équipe et sait travailler en collaboration avec des tiers. Il/elle trouve sa place dans l'équipe, sait comment interagir avec les autres collaborateurs/collaboratrices, comment organiser son travail et comment maîtriser divers types de situations.

1.1. Relations avec les collaborateurs et collaboratrices / Réunions d'équipe

Situation	Relations avec les collaborateurs et collaboratrices / Réunions d'équipe
Public-cible	<i>Assistants/Assistants en pharmacie, pharmaciens/pharmaciennes, collaborateurs/collaboratrices</i>
Tâche	<i>L'assistant/l'assistante en pharmacie est aimable et fait preuve de respect envers tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices. Il/elle se montre coopératif/coopérative et fait preuve d'engagement dans son travail et au cours des réunions d'équipe. Il/elle apporte son soutien aux personnes en formation.</i>
Normes	<i>Règlementations internes (différentes dans chaque pharmacie, à définir par le pharmacien/la pharmacienne), dispositions légales (cf. annexe)</i>

Exigences requises			
	École	Pharmacie	Cours interentreprises
Connaissances	Dispositions légales	Règlementations internes, dispositions légales	
Capacités	Sens de la communication, empathie	Sens de la communication, empathie	
Attitudes	Respect, confiance en soi, engagement		

Compétence 2:
GESTION DE LA MARCHANDISE

L'assistant/l'assistante en pharmacie connaît les règles et les mécanismes de la gestion du stock des marchandises. Il/elle est capable de gérer le mouvement des marchandises et de contrôler l'état du stock.

Compétence 3:
HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

L'assistant/l'assistante en pharmacie soigne son apparence et maintient la pharmacie dans un bon état d'hygiène et de propreté. Il/elle veille que les règles de sécurité au travail et la protection de l'environnement soient respectées dans la pharmacie et vis-à-vis de la clientèle. Il/elle applique lui-même/elle-même ces principes.

4.1. Travaux pharmaco-techniques

Situation	Travaux pharmaco-techniques
Public-cible	<i>Assistants/Assistantes en pharmacie, pharmaciens/pharmaciennes</i>
Tâche	<i>L'assistant/l'assistante en pharmacie effectue des travaux pharmaco-techniques pour la clientèle sous la supervision du pharmacien/de la pharmacienne.</i>
Normes	<i>Règlementations internes, dispositions légales (cf. annexe)</i>

Exigences requises			
	École	Pharmacie	Cours interentreprises
Connaissances	Dispositions légales (loi sur les produits chimiques), nomenclature et terminologie, propriétés chimiques et physiques des substances, dispositions de sécurité, appareils de laboratoire, calculs professionnels, récipients de confection	Règlementations internes, dispositions légales (loi sur les produits chimiques), directives de fabrication de la pharmacie, dispositions de sécurité, méthodes de préparation, appareils de laboratoire, calculs professionnels, récipients de confection	Dispositions légales (loi sur les produits chimiques), dispositions de sécurité, méthodes de préparation, appareils de laboratoire, calculs professionnels, récipients de confection
Capacités	Compréhension des termes techniques	Compréhension des termes techniques, maniement soigneux des appareils de laboratoire	Compréhension des termes techniques, maniement soigneux des appareils de laboratoire
Attitudes	Sens des responsabilités, minutie, attention		

Plan de formation

- Niveau des connaissances spécifiques en stérilisation : minimum niveau 2
- Aide d'un spécialiste pour réaliser le plan
 - Investissement financier la SSSH/SGSV
- Ecoles
 - Une en Suisse romande
 - Une ou deux en Suisse alémanique
- Objectif :
20 apprentis par écoles et par année

A quoi faut-il encore penser ?



- Comment faire pour les personnes qui travaillent actuellement en stérilisation ?
 - Reconnaissances des acquis
 - Cours spécifiques de préparation aux examens
- Collaboration avec H+ ?
- Et pour les chefs de stérilisation ?
 - Cours de cadre
 - Formation supérieure en stérilisation ?

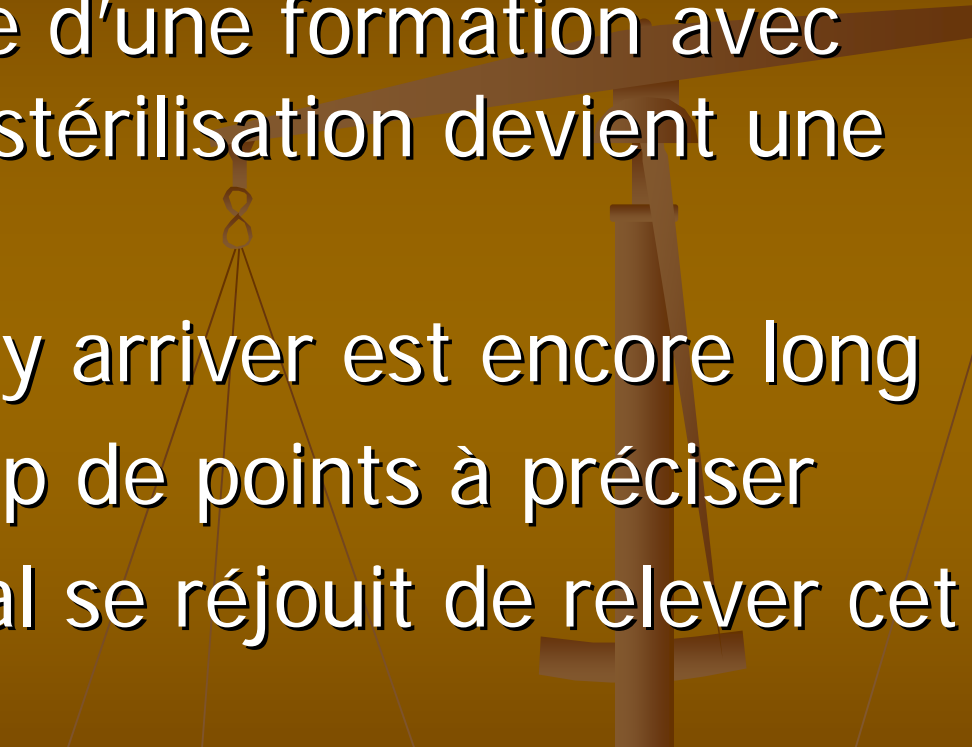
Futur

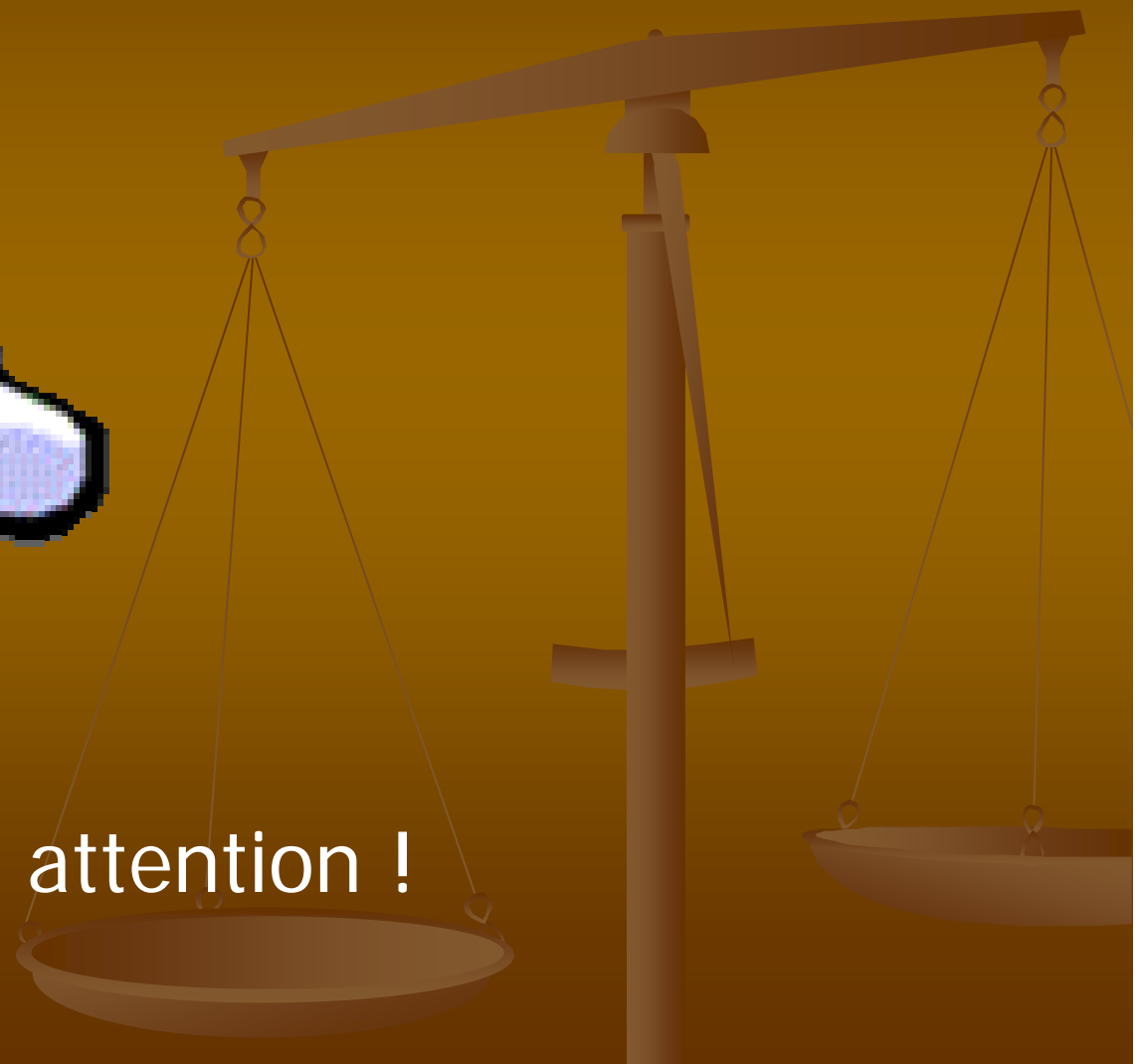
- Formation qui permet des débouchés pour les personnes compétentes
 - TSO
 - Infirmier(ère)s
 - Université





Conclusion

- La mise en place d'une formation avec CFC d'agent de stérilisation devient une nécessité
 - Le chemin pour y arriver est encore long
 - Il reste beaucoup de points à préciser
 - Le comité central se réjouit de relever cet important défi
- 



Merci pour votre attention !